



Procès-verbal

Réunion régulière du conseil scolaire Tenue par Visioconférence Le 31 mars 2020 – Conseil scolaire Centre-Est – St-Paul

Présence

Réginald Roy, président; Mario Gagné, vice-président; Natalie Béland, conseillère; Caleb Ryan, conseiller catholique;

Dolorèse Nolette, directrice générale; Isabelle Poulin, trésorière et directrice des services opérationnels

Absence motivée

Sonya Vincent, conseillère publique

1. Ouverture

1.1. Accueil et mot de bienvenue

1.1.1. Réginald souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 16h.

1.2. Méditation

1.2.1. Natalie Béland fait la lecture de la prière d'ouverture.

1.3. Reconnaissance des territoires autochtones

1.3.1. L'hommage aux peuples autochtones et Métis est lu par le président de la rencontre.

1.4. Déclaration des conflits d'intérêt

1.4.1. Aucune déclaration de conflits d'intérêt n'a été faite par les conseillers.

2. Proposition d'acceptation de l'ordre du jour :

2.1. Le président demande que l'ordre du jour de la rencontre soit réduit en raison des bouleversements continus occasionnés par la COVID-19 et toute la réorganisation que cette situation demande. Les sujets prévus qui ne sont

pas retenus feront partie des discussions de la prochaine rencontre régulière du Conseil.

Mario Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour modifié de la réunion régulière du 31 mars 2020. Adoptée (310320-2.1)

3. Proposition d'adoption du procès-verbal des dernières réunions :

3.1. Réunion ordinaire du 28 janvier 2020

3.1.1 Mario Gagné propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion régulière du 28 janvier 2020. Adoptée (310320-3.1)

4. POUR DÉCISION

4.1. Les calendriers 2020-2021

Caleb Ryan propose l'adoption des calendriers scolaires 2020-2021. Adoptée (310320-4.1)

4.2. Le Plan d'immobilisation 2020-2021

Mario Gagné propose l'adoption du Plan d'immobilisation 2020-2021. Adoptée (310320-4.2)

5. POUR DISCUSSION

5.1. Les budgets 2020-2021

Le Président et l'équipe de gestion du Conseil ont participé à plusieurs rencontres depuis la fin janvier, des rencontres portant sur le nouveau modèle de financement qui entrera en vigueur le 1 septembre 2020. C'est un modèle fondé sur un financement à partir d'une valeur moyenne pondérée (Weighted Moving Average) et non sur le nombre d'élèves inscrits annuellement dans les écoles. Nos analyses démontrent que le financement basé sur ce modèle représente une baisse dans le financement reçu dans le passé. Le budget 2020-2021 du CSCE doit être présenté au Ministère avant le 31 mai 2020. Lors de la rencontre régulière d'avril, le Conseil recevra et devra approuver les hypothèses sur lesquelles sera basé ce budget.

6. POUR INFORMATION

6.1 Mise à jour, plan de continuité dans les apprentissages pendant la COVID-19.
Dolorèse Nolette fait la mise à jour des actions entreprises depuis l'annonce de la Ministre LaGrange du 15 mars 2020 obligeant la suspension des classes pour une période indéterminée. Au fur et à mesure que le Ministère de l'Éducation donne

des précisions et des directives, l'équipe de gestion s'ajuste et travaille avec les directions des écoles et des services pour adapter les opérations et le plan de continuité des apprentissages du CSCE. Les directions des écoles ont travaillé avec leur équipe pour préparer le plan de continuité des apprentissages. Une analyse a été réalisée afin de déterminer quelles familles avaient accès à internet, un prêt d'ordinateur a été offert aux familles qui en aurait besoin et une liste de familles pour qui il faut utiliser des moyens plus traditionnels pour soutenir les apprentissages est en préparation. Le personnel s'est outillé et continue de s'outiller pour être en mesure d'utiliser la technologie à son plein potentiel dans ce contexte. Le télétravail a été offert aux employés dans le but de leur offrir un milieu de travail plus sécuritaire. Des communications ont été préparées régulièrement pour que la communauté parentale soit tenue au courant de nos décisions. Un onglet dans le site web du CSCE regroupe ces informations et certaines autres informations portant sur le COVID-19. L'équipe de gestion demeure à l'affût des nouvelles restrictions qui seront mandatées par le gouvernement et continuera de travailler avec le personnel pour s'y conformer.

Le Conseil exprime son appréciation à toute l'équipe de gestion ainsi qu'aux directions des écoles et à tous les employés du CSCE pour leur engagement professionnel et leur adaptabilité pendant cette période sans précédent.

7. Levée de la réunion

7.1. Levée de la réunion

Caleb Ryan propose la levée de la rencontre à 17h16. La prochaine rencontre régulière du CA aura lieu le 28 avril 2020.

Adoptée (310320.7.1)

Réginald Roy
Président

Dolorèse Nolette
Directrice générale

Date

Date